

Formation

Deux parcours de formation visent à cultiver les comportements entrepreneuriaux, et permettent l'acquisition des compétences associées au service de projets d'entrepreneuriat solidaire.

➔ www.cnam-entrepreneurs.eu



Titre professionnel Entrepreneur de petite entreprise (Niveau III)

Enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) depuis le 21/04/2009, renouvelé le 07/08/2012

L'entrepreneuriat solidaire se distingue par le développement de projets à finalité sociale et/ou environnementale, et par un fonctionnement participatif. Le Titre professionnel Entrepreneur de petite entreprise permet de maîtriser les prises de décisions essentielles à la conduite d'un projet de développement d'activité en entrepreneuriat solidaire.

Ce titre favorise le transfert des connaissances acquises en compétences directement exploitables sur le terrain. Optimiser la concrétisation d'un projet d'entrepreneuriat solidaire et suivre un parcours conduisant au Titre professionnel Entrepreneur de petite entreprise permet de développer et de reconnaître des compétences en alternant temps de formation et temps d'application en situation réelle.

Descriptif de la formation :

Bonnes pratiques pour entreprendre – 23 jours

1 module « méthode »

AGIR Développeur d'activité

ou AGIR Créateur

ou AGIR Repreneur

Bonnes questions pour entreprendre – 21 jours

2 modules « mode d'emploi » obligatoires – 6 jours:

Comment piloter mon projet?

Comment évaluer les compétences nécessaires à mon projet?

5 modules « connaissances » au choix – 15 jours

A choisir parmi les *Bonnes questions pour entreprendre*

Incluant les modules dédiés à l'entrepreneuriat solidaire:

Introduction à l'économie sociale et solidaire (ESS) - Comment savoir si mon projet s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire?

Combinaison des ressources - Comment réaliser l'équilibre économique de mon activité?

+ Entrepreneur de petite entreprise

Licence professionnelle Management des organisations, parcours Management des petites entreprises et des entreprises artisanales

L'entrepreneuriat solidaire se distingue par le développement de projets à finalité sociale et/ou environnementale, et par un fonctionnement participatif.

Être en responsabilité dans une entreprise artisanale ou dans une petite entreprise sociale et solidaire, une association, une coopérative demande la maîtrise de compétences approfondies spécifiques aux petites organisations et ouvertes aux évolutions des technologies et des marchés.

Les compétences entrepreneuriales relèvent de la maîtrise des savoir-faire liés aux techniques de gestion, mais aussi et surtout de la capacité à la vision stratégique, à l'anticipation et à l'intégration de comportements entrepreneuriaux et de démarches innovantes.

La licence professionnelle vous aidera à progresser dans votre démarche entrepreneuriale, à être en capacité de détecter de nouvelles opportunités, et ainsi de savoir prendre de nouveaux risques dans le secteur d'activité que vous avez choisi.

Descriptif de la formation :

Organisé sur une durée de 12 mois, le programme est constitué d'unités d'enseignement pour un volume équivalent à 60 ECTS:

Enseignements, 42 ECTS

Soit 420 heures d'enseignement

Projet tuteuré, 12 ECTS

Ce projet mobilise des méthodes de conduite de projet et de management des compétences.

Stage professionnel, 6 ECTS

Sa durée est de 16 semaines au minimum.

+ Management des petites entreprises et des entreprises artisanales

Project(s) lab

Pour aller plus loin dans l'accompagnement des projets, et en particulier les projets liés à l'ESS, le Cnam a lancé Project(s) Lab, un incubateur alliant:

- sensibilisation des élèves du Cnam,
- rencontres thématiques, pour approfondir la réflexion à l'entrepreneuriat, échanger et partager,
- accompagnement,
- formation-développement permettant la maturation des projets et des compétences entrepreneuriales,
- accès facilité aux ressources du Cnam.



<http://economie-sociale-solidaire.cnam.fr/formation-708143.kjsp?RH=1423129069101>